

---

## SUJET

---

# STRATÉGIE NATIONALE SUR LE LOGEMENT

---

## ISSUE

Quel est l'état d'avancement des initiatives dans le cadre de la Stratégie nationale sur le logement?

---

### FAITS SAILLANTS

#### Investissement de 55+\$ milliards sur 10 ans :

- **13,2\$ milliards** pour l'offre de logements neufs et améliorés dans le cadre du **Fonds national de co-investissement pour le logement** administré par le gouvernement fédéral (**4,52\$ milliards** en subventions et **8,65\$ milliards** en prêts à faible taux d'intérêt.)
  - Au 31 décembre 2019, près de 120 applications ont été approuvées, totalisant des demandes de prêts de 1,164 milliards de dollars en prêts à faible coût et des demandes de contributions de 804 millions de dollars.
- **13,75\$ milliards** pour l'**initiative Financement de la construction de logements**
  - L'initiative fournira des prêts, de 2017 à 2027 pour la construction de 42 500 unités locatives à travers le Canada.
  - Les emprunteurs bénéficient de prêts d'une durée de 10 ans, assortis d'emblée d'une assurance prêt hypothécaire de la SCHL.
  - Au 31 décembre 2019, la SCHL s'était engagée à verser 4,9 milliards de dollars aux termes de l'FCLL afin de soutenir la création de 15 921 logements, dont 10 764 seront abordables.
- **200\$ millions** sur cinq ans pour le **Fonds pour l'innovation en matière de logement locatif abordable**:
  - Au 31 décembre 2019, la SCHL avait engagé plus de 115,3 millions de dollars pour soutenir la création de 12 661 logements, dont 12 119\* seront abordables.
  - Plus de 2 300 logements en construction.
- **1,25\$ milliards** sur les trois prochaines années pour que la SCHL mette en œuvre l'**Incitatif à l'achat d'une première propriété**.
  - Au 31 décembre 2019, la SCHL a engagé 55,5 millions de dollars à l'Incitatif.
- **100\$ millions** sur les cinq prochaines années afin de financer les fournisseurs actuels de prêts hypothécaires avec participation.
- **300\$ millions** pour le **Défi d'offre de logements** par l'entremise de l'Initiative Impact Canada en financement pour lancer un nouveau défi d'offre de logements qui générera des approches visant à éliminer les obstacles à la création de nouveaux logements.
- **4\$ millions** pour le **Groupe d'experts** sur l'avenir de l'offre de logements et l'abordabilité sur deux ans par la SCHL afin de soutenir les travaux d'un groupe d'experts et **5 millions** sur deux ans par la SCHL pour l'établissement d'une modélisation de l'offre de logements à la fine pointe et la collecte de données.
- **4,3\$ milliards** au PT pour administrer l'**Initiative canadienne de logement communautaire** (totalisant **8,6\$ milliards** avec les contributions équivalentes des PT);
- **9,5\$ milliards** en financement de base pour **les logements sociaux existants administré par le PT et le fédéral**.
- **500\$ millions** pour l'**Initiative fédérale de logement communautaire** administrée par la SCHL (comprends les contributions équivalentes des PT).
  - Au 31 décembre 2019, 26,6 millions de dollars en subventions ont été alloué au soutien de 23 330 logements représentant 768 projets dont les accords arrivaient à échéance.
  - Les détails sur l'IFLC – phase 2 ont été annoncés le 26 juin 2019. 462\$ millions sur huit ans pour la Phase 2 de l'Initiative fédérale de logement communautaire.
  - Dans le contexte du COVID19, le lancement de la phase 2 de l'IFCL phase 2 est reporté au 1er septembre 2020.
- **2\$ milliards** pour l'**Allocation canadienne d'aide au logement** (totalisant 4 milliards avec contributions équivalentes des PT); Chaque ménage bénéficiaire de l'Allocation canadienne pour le logement pourraient recevoir jusqu'à 2 500 \$ par année et viendra en aide à au moins 300 000 ménages dans l'ensemble du Canada.
- **1,1\$ milliards** aux PT pour les priorités locales (totalisant **2,2\$ milliards** avec contributions équivalentes des PT);
- **300\$ millions** pour le Nord.
- **2,2\$ milliards** pour la **Stratégie des partenariats de lutte contre l'itinérance**
- **200\$ millions** pour l'**Initiative des terrains fédéraux**
  - Au 31 décembre 2019, deux ententes conditionnelles ont été approuvées. Elles représentent un engagement envers la création de 283 logements et 5,3 millions de dollars en contributions. Sept autres propriétés sont présentement en concours, représentant un potentiel de 169 logements.
- **241\$ milliards** pour la recherche, les données et les démonstrations, y compris le **Centre des ressources techniques** et le **Fonds d'aide communautaire aux locataires**.

---

## RÉPONSE

- **Monsieur le président, plus que jamais dans le contexte de la pandémie du COVID 19, nous avons constaté l'importance d'avoir un chez-soi sûr et abordable.**
- **À la lumière des événements entourant le COVID19, la phase 2 de l'Initiative fédérale de logement communautaire a été reportée du 1er avril 2020 au 1er septembre 2020. Nous nous sommes assuré que les niveaux actuels d'aide financière seront maintenus jusqu'à la fin d'août 2020.**
- **La Stratégie Nationale sur le logement du Canada est devenu un plan de 55 milliards de dollars et + sur 10 ans qui offrira un chez-soi à davantage de Canadiens.**
- **Cette Stratégie ambitieuse donnera des résultats concrets en aidant à créer plus de 125 000 nouveaux logements et d'en réparer 300 000 autres. Il comblera les besoins en matière de logement de plus de 530 000 ménages et réduira l'itinérance chronique et épisodique de 50 %.**
- **La Stratégie aidera les personnes dans le besoin, notamment les femmes et les enfants fuyant une situation de violence familiale, les aînés, les Autochtones, les personnes handicapées, les personnes aux prises avec des problèmes de santé mentale et de toxicomanie, les anciens combattants et les jeunes adultes.**

***Si l'on insiste sur l'approche du logement axée sur les droits de la personne :***

- **L'adoption de la Loi relative à la stratégie nationale sur le logement représente une étape historique dans le secteur du logement au Canada et oblige les futures gouvernements à garder une stratégie en place. La loi reconnaît le droit à un logement convenable en tant que droit humain fondamental.**
- **La Loi relative à la stratégie nationale sur le logement crée le poste de défenseur fédéral du logement et établit le Conseil national du logement. Ensemble, ils aideront à identifier les obstacles systémiques à l'accès au logement abordable et conseilleront le gouvernement sur la politique du logement au Canada.**
- **D'ailleurs, les candidatures au Conseil national du logement ont été lancées au cours de l'été et ont clôturées en octobre dernier.**

- **La Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) a reçu plus de 260 demandes pour le Conseil de la part d'un éventail diversifié de demandeurs représentant tous les groupes vulnérables ciblés par la Stratégie. Ils évaluent actuellement les demandes et formuleront des recommandations sous peu.**

***Si l'on insiste sur l'Allocation nationale d'aide au logement :***

- **L'Allocation canadienne pour le logement est une initiative phare de la Stratégie nationale sur le logement qui aidera les familles partout au Canada.**
- **L'Allocation canadienne d'aide au logement de notre gouvernement, qui sera lancée cette année offrira un soutien immédiat aux Canadiens à faible revenu afin d'améliorer le prix de leur logement.**
- **On s'attend à ce qu'environ 300 000 ménages bénéficient de l'allocation d'ici 2027-2028.**
- **Les familles admissibles pourraient recevoir jusqu'à 2 500 \$ par année, ce qui aidera un plus grand nombre de Canadiens à faire face à leurs besoins en matière de logement.**
- **Nous sommes fiers d'avoir annoncé en décembre que notre gouvernement apportera un soutien direct aux Ontariens ayant des besoins en matière de logement. L'investissement conjoint avec la province de l'Ontario de 1,4 milliard de dollars est le premier réalisé dans le cadre de l'Allocation canadienne pour le logement.**

***Si l'on insiste sur le Fonds national de co-investissement pour le logement :***

- **Le Fonds national de co-investissement pour le logement de 13.2 milliards de dollars assurera la construction, la réparation et le renouvellement d'une variété de logements qui répondent aux besoins des Canadiens.**
- **Le Fonds créera jusqu'à 60 000 nouveaux logements abordables et très performants à proximité du transport en commun, des emplois, des garderies, des écoles et des services de soins de santé.**
- **En collaboration avec un éventail de partenaires, le Fonds contribuera :**
  - **à l'augmentation des places dans des maisons d'hébergement pour les survivants de violence;**
  - **à la création de maisons de transition avec services de soutien;**

- à la recherche de moyens de rendre l'accès à la propriété plus abordable explore;
- à l'amélioration de l'accessibilité pour les personnes handicapées en favorisant la conception universelle et la visitabilité;
- au soutien des objectifs du Canada en matière de changement climatique.

***Si l'on insiste sur le partenariat multilatéral sur le logement:***

- À ce jour, le gouvernement a conclu de nouvelles ententes bilatérales avec 12 partenaires provinciaux et territoriaux, ce qui représente un financement conjoint de plus de 8,2 milliards de dollars.
- Les ententes de dix ans vont protéger, renouveler et accroître le parc de logements communautaires, et appuyer les priorités provinciales au chapitre de la réparation, de la construction et de l'abordabilité des logements.
  - Ontario : investissement conjoint de 4,2\$ milliards
  - Colombie-Britannique : investissement conjoint de 991,1\$ millions
  - Nouveau-Brunswick : investissement conjoint de 299,2\$ millions
  - Territoires du Nord-Ouest : investissement conjoint de 139,4\$ millions
  - Île-du-Prince-Édouard : investissement conjoint de 14,93\$ millions
  - Yukon : investissement conjoint de 59,92\$ millions
  - Alberta : investissement conjoint de 678,1\$ millions
  - Terre-Neuve-et-Labrador : investissement conjoint de 270,6\$ millions
  - Saskatchewan : investissement conjoint de 449,9\$ millions
  - Manitoba : investissement conjoint de quelque 450,8\$ millions
  - Nunavut : investissement conjoint de 339,2\$ millions
  - Nouvelle-Écosse : investissement conjoint de 394,2\$ millions
- Les nouvelles ententes marquent le début de partenariats qui profiteront d'un financement à long terme et prévisible depuis le 1er avril 2019.
- Les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux sont les principaux partenaires du logement et partagent une responsabilité et des rôles complémentaires en matière de logement.
- C'est pourquoi nous travaillerons ensemble dans le cadre du Partenariat pour aider à rendre le logement abordable plus accessible, accessible et approprié dans le but d'aider les Canadiens à répondre à leurs besoins.

***Si on insiste sur le Québec :***

- **Notre gouvernement continuera de collaborer avec la Société d'habitation du Québec et la SCHL afin d'en arriver à une entente avec le nouveau gouvernement qui permettra aux Québécois de profiter pleinement du soutien de leurs gouvernements sur le plan du logement.**

---

## CONTEXTE

La Stratégie nationale sur le logement du Canada établit des cibles ambitieuses pour veiller à ce que les investissements sans précédent et les nouveaux programmes produisent des résultats, notamment une réduction de jusqu'à 50 % de l'itinérance chronique et épisodique, ainsi que l'élimination des besoins en matière de logement de jusqu'à 530 000 ménages. La Stratégie nationale sur le logement permettra de bâtir jusqu'à 125 000 logements et d'en réparer ou d'en renouveler 300 000 autres.

Grâce à de nouvelles initiatives comme le Fonds national de co-investissement pour le logement, aux initiatives pour le logement communautaire et au financement versé aux provinces et aux territoires, la Stratégie nationale sur le logement créera une nouvelle génération de logements au Canada. Notre plan fera la promotion de collectivités diversifiées et permettra de construire de logements qui sont durables, accessibles et à mixité des revenus et des usages. Nous construirons des logements qui seront entièrement intégrés dans la collectivité – près des transports en commun, des lieux de travail et des services publics.

Les programmes fédéraux élargis et modifiés de lutte contre l'itinérance, une nouvelle Allocation canadienne pour le logement et une approche du logement axée sur les droits de la personne garantiront que la Stratégie nationale sur le logement donne la priorité aux Canadiens les plus vulnérables, notamment les femmes et les enfants fuyant des situations de violence familiale, les Autochtones, les aînés, les personnes handicapées, les personnes aux prises avec des problèmes de santé mentale et de toxicomanie, les anciens combattants, les jeunes adultes et les sans-abri. Tous les programmes prévus dans la Stratégie nationale sur le logement se fonderont sur les meilleures preuves et la rétroaction continue de personnes ayant éprouvé des besoins en matière de logement.

La Stratégie nationale sur le logement est véritablement un projet national, créé par et pour les Canadiens. Le succès de notre plan exigera des efforts de la part de nombreux partenaires. La Stratégie nationale sur le logement investit dans les provinces et territoires afin que toutes les régions puissent produire des logements plus abordables et de meilleure qualité. Elle investit dans les municipalités afin de donner aux collectivités les moyens de lutter contre l'itinérance. Elle offre aussi au gouvernement fédéral de nouvelles possibilités d'innover grâce à des partenariats avec le secteur du logement communautaire, le mouvement coopératif, le secteur privé et le milieu de la recherche.

La Stratégie nationale sur le logement respecte l'engagement du gouvernement du Canada à travailler avec les peuples autochtones de nation à nation, de gouvernement à gouvernement et dans le respect de la relation entre les Inuits et la Couronne. C'est pourquoi le ministère des Services aux Autochtones, avec l'appui de la SCHL, collabore actuellement avec des partenaires des Premières Nations, de la nation métisse et des Inuits à l'élaboration de stratégies sur le logement fondé sur ce qui les distingue.

### Réunion fédérale-provinciale-territoriale des ministres responsables du logement

Le Cadre de partenariat FPT sur le logement est un accord multilatéral qui établit les bases d'une coopération des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux pour la réalisation de cette vision à long terme. Le cadre repose sur la Stratégie nationale sur le logement (SNL) et est complété par les stratégies de logement provinciales et territoriales. Il marque une nouvelle relation entre le Canada et les provinces et les territoires et invite les gouvernements FPT à travailler ensemble en vue de trouver de meilleures solutions dans les diverses sphères du secteur du logement – de la lutte contre l'itinérance aux logements du marché.

Les ministres responsables du logement conviennent que pour obtenir de meilleurs résultats en matière de logement, les gouvernements FPT doivent : coordonner leurs efforts, collaborer à l'élaboration de politiques et de stratégies sur le logement, s'appuyer sur les investissements existants dans le logement et les programmes de logement efficaces et mettre en commun les données et les renseignements qui permettront d'élaborer et de mettre en oeuvre les programmes de manière plus efficace. Les ministres s'engagent également à collaborer avec un grand nombre d'intervenants diversifiés et à harmoniser les politiques et la planification du logement avec celles d'autres secteurs afin de créer des solutions efficaces en la matière ainsi que des collectivités dynamiques.

Ce cadre servira de base à l'élaboration des ententes bilatérales qui préciseront les modalités pour les aspects suivants : i) la conservation et la réparation ou la régénération des logements sociaux, y compris des unités de logement social destinées aux Autochtones en milieu urbain, dans le cas des provinces et territoires qui ont assumé la responsabilité pour ce parc de logements en vertu d'ententes existantes sur le logement social, et l'expansion du parc de logements sociaux; ii) l'appui aux priorités des PT liées à la réparation, à la construction et à

l'aide à l'abordabilité en ce qui concerne les logements sociaux et les logements abordables; iii) la conception et la mise en place d'une Allocation canadienne pour le logement et iv) un financement ciblé aux territoires pour le logement dans le Nord.

#### Défi d'offre de logements via l'Initiative Impact Canada

Inviter les communautés et d'autres groupes à proposer des initiatives qui élimineront les obstacles qui limitent l'offre de logements neufs. Ce nouveau Défi d'offre de logements se fera par l'entremise de l'Initiative Impact Canada, avec un financement de 300 millions de dollars.

#### Initiative Financement de la construction de logements locatifs

Le gouvernement a lancé l'initiative Financement de la construction de logements locatifs en avril 2017 afin d'encourager la construction de plus de logements locatifs. Un financement supplémentaire a été fourni dans le budget de 2018, pour un total de 3,75 milliards de dollars sur quatre ans dans des prêts à faible coût pour appuyer 14 000 logements.

Dans son budget de 2019, le gouvernement ajoute 10 milliards de dollars supplémentaires de financement sur neuf ans, prolongeant ainsi le programme jusqu'en 2027-2028. Cela aidera à bâtir 42 500 nouvelles unités d'habitation dans tout le Canada au moyen d'une initiative Financement de la construction de logements locatifs élargie, en concentrant tout particulièrement les efforts dans les marchés où l'offre locative est faible.

#### Groupe d'experts sur l'avenir de l'offre de logements et l'abordabilité

Obtenir les meilleurs conseils pour accroître l'offre de logements pour répondre aux besoins des Canadiens en appuyant le Groupe d'experts sur l'offre de logements et l'abordabilité qui vient d'être annoncé, établi conjointement par le gouvernement et la province de la Colombie-Britannique. La SCHL investira 4 millions de dollars sur deux ans en soutien aux travaux du Groupe et 5 millions sur deux ans dans une technologie de pointe de modélisation de l'offre de logements et de collecte de données connexes.

<b>Prepared by/Préparé par :</b>	<b>Approved by Approuvé par</b>	<b>Lead Sector(s) Secteur(s) responsable(s)</b>	<b>Date/Docket Number Date/N° du fichier</b>
Hugo P. Fontaine Parliamentary Affairs/ Affaires parlementaires CMHC/SCHL 613-748-2895	Derek Antoine Manager/Gestionnaire Parliamentary Affairs/ Affaires parlementaires CMHC/SCHL 613-748-2248	Client Solutions	April 20, 2020 QP190124